

PROCÈS-VERBAL – VERSION NON-ADOPTÉE

DE LA 17^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACREQ

Tenue le mardi 11 juin 2019

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe

1325 rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S4

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents et fait la vérification du quorum, le président, M. Michel Houde, procède officiellement à l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle à 9 h.

Présences

Nom et prénom	Section
Allaire, Lucie	Seigneurie-des-Mille-Iles
Beaudet, Suzanne	Seigneurie-des-Mille-Iles
Bédard, Richard	Estrie
Bégin, Guy	Côte-du-Sud
Bellemare, Robert	Lac-Témiscamingue
Bergeron, Denis	Outaouais
Bérubé, Gaston	Estrie
Billette, Rachel	Deux-Rives
Bouchard, Thérèse	Baie-James
Boucher, André J.	Capitale-Nationale
Boulangier, Michel	Navigateurs
Bourget, Gilles	Navigateurs
Boutin, Gilles	Navigateurs
Boyer, Lucie	Marguerite-Bourgeois
Brassard, Guy	Hautes-Rivières
Charron, Michel B	Marguerite-Bourgeois
Chassé, Jacques	Centre-du-Québec
Chauvette, Jean-Louis	Affluents
Chicoine, Maurice	Outaouais
Couture, Lucie	Yamaska
David, France	Laval
Dupuis, Jeannette	Rivière-du-Nord
Gagnon, France	Phares-et-Monts
Gaudet, Gilles	Seigneurie-des-Mille-Iles
Gay, Jean	Hautes-Rivières
Gendron, Gérald	Deux-Rives
Gerbeau, Claude	Capitale-Nationale
Giguère, Pierre	Rive-Sud
Girard, Denise	Hautes-Rivières
Gohier, Martine	Deux-Rives
Harvey, Jocelyn	Lac-St-Jean
Hébert, Gilles	Outaouais
Houde, Michel	Outaouais

Nom et prénom	Section
Lamarche, Louise	Rivière-du-Nord
Lamoureux, Alain	Sorel-Tracy
Landry, Martine	Phares-et-Monts
Lavoie, Alain	Seigneurie-des-Mille-Îles
Leblanc, Lyne	Montréal
Leclerc, Nicole	KRTB
Lefebvre, Lise	Beauce-Etchemin
Légaré, Jean-Pierre	Capitale-Nationale
Lemyre, Lise	Lanaudière
Levac, Marielle	Estrie
Levesque, Pierre	De la Jonquière
Longchamps, Lise	Phares-et-Monts
Lussier, Gérard-Pierre	Val-des-Cerfs
Marchand, Jean	Yamaska
Martin, France	Yamaska
Massicotte, Gaétan	Des Navigateurs
Matheson, Anthony John	English Montreal
Ménard, Claude	Section Navigateurs
Mérette, Madeleine	De la Jonquière
Paquette, Lucien	Seigneurie-des-Mille Iles
Pelletier, Georges	Beauce-Etchemin
Phaneuf, Serge	Yamaska
Piché, Suzette	Rivière-du-Nord
Plachta, Godfrey	Mauricie
Postras, Denise	Chemin-du-Roy
Riopel, Jacques	Harricana
Rogers, Brian	Val-des-Cerfs
Roy, Rosa	Baie-James
Roy, Serge	Beauce-Etchemin
Royal, Louise	Seigneurie-des-Mille-Iles
Sauvé, Jules H.	Seigneuries-des-Mille-Îles
Séguin, Jacques	Marguerite-Bourgeois
Simard, Jean-Pierre	Estrie

Nom et prénom	Section
Isabel, Jean-Guy	Beauce-Etchemin
Janelle, Gaéтан	Centre-du-Québec
Jomphe, Camille	Charlevoix
Juneau, André	Chemin-du Roy
Labrèche, Claudette	Rive-Sud

Nom et prénom	Section
St-Georges, Claude	Yamaska
Thibault, Jacques	Marguerite-Bourgeoys
Tremblay, Marcel	Yamaska
Trudel, Serge	Mauricie

Nombre de participants : 75

Nombre de présidentes et présidents de section présents à l'Assemblée générale : 26

Nombres de sections participantes : 34 / 47

2. Adoption de l'ordre du jour

Modification :

Le trésorier, M. Jacques Thibault, demande que la présentation des points 10 et 11 soit inversée.

M. Guy Brassard, appuyé par M. André J. Boucher, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2018 à Drummondville
4. Présentation du rapport annuel des activités du conseil d'administration 2018-2019
5. Rapport de la Table des présidentes et des présidents tenue le 10 juin 2019
6. Amendements aux Règlements généraux : proposition du Conseil d'administration
7. Règles de régie interne
8. Effectifs
9. Approbation du rapport de mission d'enquête du vérificateur portant sur l'année financière 2018-2019
10. Nomination du vérificateur ayant mission d'enquête
11. Propositions des sections
12. Finances
 - 12.1 Orientations budgétaires
 - 12.2 Budget des sections et transférabilités
 - 12.3 Prévisions budgétaires 2019-2020 : adoption
13. Suivi au Plan d'action 2018-2021 : An I
14. Élections :
 - 14.1 Procédures d'élections
 - 14.1.1 Désignation d'un président d'élection
 - 14.1.2 Désignation d'un secrétaire d'élection
 - 14.1.3 Désignation de deux scrutateurs
 - 14.1.4 Adoption de la procédure d'élection
15. Élection des officiers aux postes à combler
 - 15.1 Poste à la vice-présidence
 - 15.2 Poste à la trésorerie
16. Hommages à Hélène Bourdages et à nos disparus
17. Témoignages : Lyne Leblanc et Richard Bédard
18. Congrès 2021
19. Vœux de l'Assemblée
20. Levée de l'Assemblée

Résolution AG-20190611-165 / Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2018 à Drummondville

Le président, M. Michel Houde, passe en revue le procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle tenue le 12 juin 2018 à Drummondville.

Considérant la diffusion préalable du procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle aux membres par courriel et sur le site Internet de l'ACREQ;

Considérant les corrections à apporter au procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle, soit :

- **Point 1, Tableau des présences** : modification de la section de M^{me} Lyne Leblanc pour Montréal et non Estrie;
- **Point 12.2, Vœux de l'Assemblée générale / Vœux soumis par les membres, item 5** : à la demande de M^{me} Marielle Levac, que les propositions de la section Estrie émanant de deux résolutions de l'assemblée annuelle de la section tenue le 2 mai 2018 et portant sur l'« Analyse de faisabilité de regroupements d'associations de personnes retraités » et sur la « Transférabilité des budgets des sections » soient ajoutées en annexe du procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle et que le libellé de l'item 5 reflète la présence des deux propositions présentées par la section Estrie.

M. Gilles Hébert, appuyé par M^{me} Lyne Leblanc, propose que le procès-verbal de la 16^e Assemblée générale annuelle de l'ACREQ soit adopté tel que modifié.

Résolution AG-20190611-166 / Adoptée à l'unanimité

4. Présentation du rapport annuel des activités du conseil d'administration 2018-2019

Considérant que le Rapport annuel des activités du Conseil d'administration 2018-2019 a été préalablement déposé sur le site Internet de l'ACREQ, le président, M. Michel Houde, et les membres du conseil d'administration présentent les faits saillants des activités réalisées en 2018-2019.

5. Rapport de la Table des présidentes et des présidents tenue le 10 juin 2019

Le président, M. Michel Houde, présente le résumé des principaux points qui ont fait l'objet de présentation ou de discussion lors de la Table des présidentes et des présidents tenue le lundi 10 juin 2019 à Saint-Hyacinthe :

- Comptes rendus des rencontres de la Table des présidentes et présidents :
 - À partir de la rencontre du 10 juin 2019, les comptes rendus des rencontres seront disponibles pour les présidentes et les présidents.
- Nouveau nom de l'Info-Flash Membres :
 - Le nom du journal des membres sera modifié. Pour ce faire, le Conseil d'administration s'inspirera des suggestions exprimées par les membres de la Table des présidentes et des présidents pour déterminer le nouveau nom de l'Info-Flash Membres.

- Nom de l'Info-Flash CA :
 - À partir d'une suggestion de la Table des présidentes et des présidents, le nom de l'Info-Flash CA sera modifié pour Info-Flash Présidence.
- Dynamisme des régions :
 - À la suite des discussions en atelier par région, des suggestions ont été présentées pour dynamiser certaines sections.
- Recrutement de nouveaux membres :
 - Les présidentes et présidents ont accepté de mettre en place des 5 à 7 pour rencontrer les futurs retraités de l'AQCS par région ou section.
- Partenariat ACREQ / AQDER :
 - La Table des présidentes et des présidents a accueilli M. Laurent Aubin, président de l'Association québécoise de directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (AQDER), qui s'est adressé à eux et a souligné l'importance du partenariat entre les associations.
 - Les listes des présidentes et présidents de section de l'AQCS et de l'AQDER seront dorénavant mises à la disposition de nos présidences de section des deux associations.

6. Amendements aux Règlements généraux : proposition du Conseil d'administration

Le responsable du dossier, M. Claude Ménard, présente les travaux effectués en matière d'assurances accident-maladie au cours de l'année 2018-2019 et dépose un projet d'amendement aux présents Règlements généraux de l'Association.

Conformément à l'Article 21.2 des Règlements généraux, les membres de l'Association ont été saisis préalablement à la tenue de l'Assemblée générale annuelle, du projet de modification.

ARTICLE 21.2

Toute proposition d'amendement doit faire l'objet d'un avis préalable envoyé à tous les membres au moins dix jours avant la date de la tenue de l'assemblée qui sera appelée à en disposer. Le préavis doit de plus contenir un sommaire des modifications projetées.

Ainsi, considérant que l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec a pour rôle principal d'assurer la promotion et la défense des intérêts économiques et sociaux qui touchent les conditions de vie de ses membres;

Considérant la définition du terme « Membre » dans les présents Règlements généraux de l'Association;

Considérant le statut de personne « retraitée » des membres de l'Association,

Il est PROPOSÉ par M. Richard Bédard, appuyé par M. Jean-Pierre Simard, d'approuver les modifications aux Règlements généraux afin que le terme « retraitée » soit ajouté aux articles 2, 4.1 et 4.3 des présents Règlements généraux de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ), modifiant ainsi le libellé de ces articles comme suit :

ARTICLE 2 : DÉFINITIONS

« Membre » : personne **retraîtée**, cadre, hors-cadre, ou cadre-conseil ou d'un titre comparable qui a exercé une fonction de gestionnaire dans un organisme ou une institution du secteur de l'éducation du Québec et qui est en règle, conformément aux exigences des présents règlements.

ARTICLE 4 : ADMISSIBILITÉ

4.1 Toute personne **retraîtée** qui a occupé une fonction de cadre, hors-cadre, cadre-conseil ou d'un titre comparable du secteur de l'éducation est admissible comme membre de l'Association.

4.3 La personne **retraîtée** qui désire devenir membre doit soumettre sa demande d'adhésion par écrit au moyen du formulaire prévu à cette fin et s'engager à verser la cotisation annuelle exigée par l'Association.

Résolution AG-20190611-167 / Adoptée à l'unanimité

Les Règlements généraux amendés (Juin 2019) sont versés au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ. Ils sont aussi déposés sur le site Internet de l'ACREQ.

7. Règles de régie interne

Le président, M. Michel Houde, présente brièvement les Règles de régie interne dont le Conseil d'administration s'est doté en complément aux Règlements généraux et au Code d'éthique et de déontologie de l'Association.

8. Effectifs

La responsable du dossier des effectifs, M^{me} France David, présente les résultats démographiques préliminaires qui ont été dégagés de l'étude effectuée auprès des membres de l'Association en mai 2019.

Considérant que 17 % des membres ont répondu à l'étude, une relance auprès des autres membres sera effectuée à court terme.

Les résultats finaux de l'étude seront déposés sur le site Internet de l'Association.

9. Approbation du rapport financier de mission d'examen du vérificateur

Le trésorier, M. Jacques Thibault, présente le Rapport financier annuel au 30 avril 2019 préparé et approuvé par le vérificateur externe, M. Pierre Cloutier, CPA. Le trésorier fait également mention que le vérificateur externe précise dans son rapport ce qui suit :

« Au cours de mon examen, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus ».

Le Rapport financier annuel au 30 avril 2019 indique que les revenus prévus de 110 795 \$ ont été de 93 014 \$ et que les dépenses prévues de 110 795 \$ ont été de 69 767 \$, créant ainsi un surplus d'exercice financier de 23 247 \$. Il précise que les écarts entre les sommes budgétées et les sommes réelles sont principalement dues au fait qu'aucune dépense relative au congrès n'a été enregistrée dans l'exercice financier 2018-2019.

Le rapport d'examen du vérificateur externe est versé au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ. Il est aussi déposé sur le site Internet de l'ACREQ.

10. Nomination du vérificateur ayant mission d'examen pour l'année 2019-2020

Sur recommandation du trésorier, M. Jacques Thibault, M. Gaétan Janelle, appuyé par M. Serge Trudel, propose de reconduire, pour l'année 2019-2020, la nomination de M. Pierre Cloutier, CPA auditeur, à titre de vérificateur des livres de l'ACREQ ayant comme mandat d'effectuer un rapport de mission d'examen avec l'obligation de remettre son rapport pour le 31 mai 2020, et ce, pour un montant de 1 450 \$ plus les taxes applicables.

Résolution AG-20190611-168 / Adoptée à l'unanimité

11. Proposition des sections

Le président, M. Michel Houde, invite la représentante de la section Estrie, M^{me} Marielle Levac, à présenter à l'Assemblée générale la proposition de l'assemblée annuelle de cette section.

PROPOSITION ESTRIE

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la section Estrie tenue le 1^{er} mai 2019 au Pavillon du Vieux-Sherbrooke

Augmentation du budget des sections

Attendu que le conseil d'administration de l'ACREQ a déployé des efforts significatifs pour réduire les coûts des dépenses centralisées, principalement au regard des frais relatifs à la parution du journal et des frais occasionnés par ses réunions ;

Attendu que, pour bénéficier des budgets spéciaux mis à la disposition des sections, il faut faire des démarches et remplir des formalités qui seraient probablement moins nécessaires si les budgets des sections étaient majorés ;

Attendu que les coûts associés à l'organisation des activités des sections suivent la courbe d'augmentation du coût de la vie ;

Attendu la difficulté croissante de financer les activités à même les budgets des sections ;

Attendu que la portion de la cotisation annuelle allouée aux sections rend difficile l'organisation et le financement d'activités ;

Sur la proposition de M. Jean-Pierre Simard, appuyée à l'unanimité, il est résolu :

De demander au conseil d'administration de l'ACREQ d'analyser et de présenter aux instances des pistes de solutions pour résoudre cette problématique, étant entendu qu'il pourrait notamment s'agir :

- d'une redistribution de la cotisation afin que le montant dévolu aux sections soit augmenté ;
- d'une hausse de la cotisation d'un maximum de 0,50 \$ par mois dont la résultante serait essentiellement destinée aux sections qui organisent des activités ;
- d'une combinaison des deux pistes ci-haut.

Le président, M. Michel Houde, invite la présidente de la section Phares-et-Monts, M^{me} Martine Landry, à présenter à l'Assemblée générale la proposition de l'assemblée annuelle de cette section.

PROPOSITION PHARES-ET-MONTS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la section Phares-et-Monts, tenue le jeudi 16 mai 2019 au Centre communautaire Terrasse Arthur-Buies, 387, rue des Passereaux, à Rimouski

Augmentation du budget annuel attribué aux sections

Considérant que les coûts associés à l'organisation des activités des sections sont en croissance constante;

Considérant la grande difficulté de financer les activités à même les faibles budgets attribués aux sections;

Considérant que la part de cotisation annuelle allouée aux sections rend difficiles l'organisation et le financement d'activités ;

Il est proposé par Mme Mariette Chabot, appuyée par M. Jean-Paul Morin et résolu :

De demander au conseil d'administration de l'ACREQ de présenter à la table des présidentes et présidents qui aura lieu en juin 2019 à St-Hyacinthe, ainsi qu'à l'assemblée générale qui se tiendra au même endroit en juin 2019, des pistes de solutions afin de résoudre cette problématique :

- Une redistribution de la cotisation afin que le montant alloué aux sections soit augmenté du montant initial de 12,26\$ (18%) à 24,15\$ (35%) ou 34,50\$ (50%);
- Une hausse de la cotisation dont la résultante serait destinée aux sections;
- Une combinaison des deux propositions ci-haut mentionnées.

À la suite des présentations des deux sections, les membres présents à l'Assemblée générale de l'ACREQ ont pris acte des propositions des sections Estrie et Phares-et-Monts.

12. Adoption des prévisions budgétaires 2019-2020

12.1 Orientations budgétaires

Le trésorier, M. Jacques Thibault, présente les orientations budgétaires qui ont guidé la préparation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2019-2020.

À la présentation des orientations budgétaires de la dernière Assemblée générale (Drummondville, juin 2018) nous avons annoncé l'amorce d'une amélioration de la situation financière de notre Association en laissant intact le surplus de 6 404 \$ réalisé en 2017-2018 auquel s'ajoute le surplus de 23 247 \$ réalisé en 2018-2019 pour une réserve de 29 651 \$.

Nous sommes actuellement hébergés dans les locaux de l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS) y occupant un bureau qui nous est offert gracieusement depuis la création de notre association. L'AQCS déménagera en décembre prochain dans de nouveaux locaux.

Pour le moment, nous sommes en discussion avec la direction pour convenir s'il y a lieu des diverses modalités concernant ce déménagement et notre point de chute quant à nos locaux.

À cet égard, un montant est inscrit aux prévisions budgétaires à l'item Provision déménagement et loyer.

À la suite de la présentation par le trésorier, M. Jacques Thibault, les membres présents à l'Assemblée générale ont pris acte des orientations budgétaires 2019-2020.

12.2 Budget des sections et transférabilité

Le trésorier, M. Jacques Thibault, présente les éléments qui ont été pris en considération pour la préparation du budget initial des sections pour l'année 2019-2020. Notamment, sur recommandation du Conseil d'administration, la somme de 2 400 \$ prévue au budget des années précédentes pour des projets particuliers est retirée et est intégrée directement au budget des sections permettant de verser aux sections pour l'année 2019-2020, un montant de 14,20 \$ par membre au lieu de 12,26 \$ versée les années précédentes et l'allocation minimale d'une section est passée de 250 \$ à 260 \$.

À la suite de la présentation du trésorier, la représentante de la section Estrie s'est montrée satisfaite des modifications proposées au budget des sections ainsi que de la possibilité d'avoir une cotisation locale moyennant des modifications aux Règlements généraux de l'ACREQ. Une proposition à cet effet sera présentée à l'Assemblée générale des membres en juin 2020.

12.3 Prévisions budgétaires 2019-2020 : adoption

Le trésorier, M. Jacques Thibault, présente les prévisions budgétaires pour la période allant du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020.

Les prévisions de revenus ont été faites en tenant compte d'un effectif de 1 290 membres au 1^{er} mai 2019.

M. Jocelyn Harvey, appuyé par M. Gaétan Massicotte propose que les prévisions budgétaires présentées pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 soient adoptées.

Résolution AG-20190611-169/ Adoptée à l'unanimité

Le document intitulé « Prévisions budgétaires » pour la période du 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020 est versé au Répertoire des annexes, politiques et règlements de l'ACREQ.

13. Suivi au Plan d'action 2018-2021 : An I

Le président, M. Michel Houde, présente les objectifs qui ont été réalisés en 2018-2019 ou qui sont en cours de réalisation tel que le prévoit le Plan d'action 2018-2021 de l'Association.

Le suivi An I au Plan d'action 2018-2021 est déposé sur le site Internet de l'ACREQ.

14. Élections

14.1 Procédures d'élection

14.1.1 Désignation d'un président d'élection

Le président, M. Michel Houde, appuyé par M. André J. Boucher, propose que M. Camille Jomphe soit désigné président d'élection.

M. Camille Jomphe accepte.

Résolution AG-20190611-170 / Adoptée à l'unanimité

14.1.2 Désignation d'une secrétaire d'élection

M. Camille Jomphe, appuyé par M. Richard Bédard, propose que M^{me} France David soit désignée secrétaire d'élection.

Mme France David accepte.

Résolution AG-20190611-171 / Adoptée à l'unanimité

14.1.3 Désignation de deux scrutateurs

M. Georges Pelletier, appuyé par M. Jean-Guy Isabel, propose que MM. André Boucher et Michel Houde soient désignés scrutateurs.

MM. André Boucher et Michel Houde acceptent.

Résolution AG-20190611-172 / Adoptée à l'unanimité

14.1.4 Adoption de la procédure d'élection

M. Jean-Pierre Simard, appuyé par M. Gaétan Gerbeau, propose d'accepter la procédure d'élection soumise par le président d'élection.

Résolution AG-20190611-173 / Adoptée à l'unanimité

15. Élection des officiers aux postes à combler

Appel des candidatures

Le président d'élection annonce qu'il y a deux postes à combler, et ce, pour un mandat de deux ans. :

- Poste à la vice-présidence;
- Poste à la trésorerie.

15.1 Poste à la vice-présidence

M. Jocelyn Harvey, appuyé par M^{me} Lise Lefebvre propose M. Claude Ménard

M. Jean-Pierre Simard, appuyé par M. Gilles Hébert, propose la fermeture des mises en candidature.

Le président d'élection demande au candidat s'il accepte.

M. Claude Ménard accepte.

M. Claude Ménard est déclaré vice-président de l'ACREQ par acclamation.

15.2 Poste à la trésorerie

M. Alain Lavoie, appuyé par M^{me} Jeannette Dupuis, propose M. Jacques Thibault.

M. Gilles Hébert, appuyé par Jacques Riopel, propose la fermeture des mises en candidature.

Le président d'élection demande au candidat s'il accepte.

M. Jacques Thibault accepte.

M. Jacques Thibault est déclaré trésorier de l'ACREQ par acclamation.

La période d'élection étant terminée, le président d'élection félicite les candidats élus. M. Claude Ménard et M. Jacques Thibault remercient les membres de l'Assemblée de leur confiance à leur égard et les assurent de leur dévouement à la défense des intérêts de tous les membres de l'ACREQ.

16. Hommages à Hélène Bourdages et à nos disparus

Compte tenu de l'heure, la présentation des Hommages à Hélène Bourdages et à nos disparus a été reportée à la période du dîner qui suivra l'Assemblée générale annuelle.

17. Témoignages : Lyne Leblanc et Richard Bédard

Pour souligner l'implication de deux administrateurs du Conseil d'administration qui étaient en fin de mandat en juin 2018, des témoignages de reconnaissance et de remerciements leur ont été adressés. M^{me} Marielle Levac a présenté un témoignage au nom des membres de l'ACREQ à M. Richard Bédard et M^{me} France David à M^{me} Lyne Leblanc.

De plus, conformément à la Politique des civilités, la reconnaissance du nombre d'années d'implication au sein du Conseil d'administration s'est traduite par la remise d'un chèque de 200 \$ à monsieur Bédard et de 100 \$ à madame Leblanc.

18. Congrès 2021

Le président, M. Michel Houde, informe les membres présents à l'Assemblée générale annuelle que le Congrès 2021 de l'ACREQ sera organisé par la section Laval et aura lieu dans la ville du même nom.

19. Vœux de l'Assemblée

Le formulaire « Vœux et de l'Assemblée générale » est distribué aux membres et une fois complété, est recueilli aux fins de compilation.

VŒUX soumis par les membres

1. Si possible, que le Conseil d'administration étudie la possibilité et la pertinence de devancer d'un mois l'année financière.
2. Que les membres du Conseil d'administration continuent à faire des visites dans les régions. Toujours intéressant et instructif. Bravo pour votre excellent travail! Équipe dynamique!
3. Année budgétaire : que l'année budgétaire soit établie du 1^{er} juillet au 30 juin.
4. Que la personne membre du Conseil d'administration réunisse ponctuellement* les présidentes et les présidents des sections dont elle a la responsabilité. Que les dépenses occasionnées par ces rencontres soient imputées à un poste budgétaire spécifiquement réservé à cette fin.

14. Levée de l'Assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jacques Chassé, appuyé par M^{me} Lyne Leblanc propose la levée de l'assemblée à 11 h 40.

Résolution AG-20190611-174 / Adoptée à l'unanimité

France David
secrétaire

Michel Houde
président